



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Numéro de révision 6

SDS No. 825

NGHS / Français

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit METALGUARD® A85
Additif d'OAT pour le devoir antigel lourd

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit A85ND / CI-466400

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Utilisation industrielle, en fabrication ou en laboratoire

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identification du fournisseur WEBA TECHNOLOGY

Adresse NFS CAP WEBA, LLC
900 Cummings Center, Suite 226-U
Beverly, Massachusetts 01915 USA

Téléphone Phone: 1-681-265-2314 or 1-608-819-8806
Fax: 608-237-2054

Courriel info@webacorp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence CHEMTREC: +1-703-527-3887 (INTERNATIONAL)
1-800-424-9300 (NORTH AMERICA)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Nocif pour les organismes aquatiques



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Ne pas respirer les poussières ou les brouillards
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	CAS-No	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)

			dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	
Tolyltriazole, sodium salt	64665-57-2	1-5	-	-
Potassium hydroxide	1310-58-3	<1	-	-
Diethylene Glycol	111-46-6	15-25	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Irritant.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux Oxydes de potassium.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m ³	(vacated) Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection du visage.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Odeur	Caractéristique
Couleur	Jaune clair à ambre. Peut devenir sombre avec le temps.
Seuil de perception de l'odeur	Non applicable

Propriété

pH	9.0-9.5
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	>100°C (>212°F)
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible

Remarques Méthode

Aucun connu
Aucun connu
Aucun connu
Aucun connu

Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	10 mmHg at 20°C (68°F)	Aucun connu
Densité de vapeur	>2.0 (air = 1)	Aucun connu
Densité relative	1.138-1.148 at 21.1°C (70°F)	
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non applicable	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique du liquide	1.138-1.148 at 21.1°C (70°F) Masse	
volumique apparente	1.138-1.148 at 21.1°C (70°F)	
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible	
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.
Matières incompatibles	Acides. Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de potassium.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Irritant. Rougeurs. Toux ou respiration sifflante.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH . mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	CL50 par inhalation
Tolyltriazole, sodium salt	1980 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	
Potassium hydroxide	284 mg/kg (Rat)		

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Légende Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Potassium hydroxide		96h LC50: = 80 mg/L (Gambusia affinis)	-	

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Potassium hydroxide	0.83

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

California Waste Codes 141

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	California Hazardous Waste
Potassium hydroxide 1310-58-3	Toxic Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

OACI Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

ADN Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Potassium hydroxide 1310-58-3	1000 lb			X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	RQ
Potassium hydroxide 1310-58-3	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations
des États**

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements d'État sur le droit à l'information.

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Potassium hydroxide 1310-58-3	X	X	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Date d'émission	01-Mars-2020
Date de révision précédente	13-Juin-2018
Note de révision	Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique